

DECISION N° 2024-019
RELATIVE AUX DATES DE FERMETURE ADMINISTRATIVE
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC CAMPUS CONDORCET POUR L'ANNEE 2025

Le Président de l'établissement public Campus Condorcet,

Vu les articles L345.1 à L345.7 du code de la recherche créés par l'article 17 de la loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur,

Vu les articles D345.1 à D345.17 du code de la recherche créés dans le chapitre V du Titre IV du Livre III du décret n°2023-1321 du 27 décembre 2023 portant partie réglementaire du code de la recherche,

Vu l'avis du comité social d'administration en date du 4 novembre 2024 ;

DECIDE

Article 1 :

La fermeture administrative de l'établissement public pour la période estivale 2025 est fixée aux dates suivantes :

- du vendredi 8 août 2025 au soir au lundi 18 août 2025 au matin.

La fermeture administrative de l'établissement public pour la période hivernale 2025 est fixée aux dates suivantes :

- du mercredi 24 décembre 2025 au soir au lundi 5 janvier 2026 au matin.

Article 2 :

Pendant cette période, les agents doivent régulariser leur absence auprès de leur supérieur hiérarchique en posant notamment des jours de congés annuels ou à défaut des jours d'ARTT.

Article 3 :

Les décisions relevant des articles 1 et 2 s'appliquent à l'ensemble des services de l'établissement. Toutefois, en cas de nécessité de service, des aménagements particuliers pourront être consentis à des services présentant des modalités de fonctionnement spécifiques. Il appartient alors aux chefs de service de planifier les congés de leurs agents en fonction des intérêts du service.

Article 4 :

La Directrice des affaires générales est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Aubervilliers, le 12 novembre 2024



Pierre-Paul Zalio

Président de l'établissement public Campus Condorcet

**Onze membres
pour un campus**

Centre national
de la recherche
scientifique

École des hautes
études en sciences
sociales

École nationale
des chartes

École Pratique
des Hautes Études

Fondation
maison des sciences
de l'homme

Institut national
d'études
démographiques

Université Paris 1
Panthéon - Sorbonne

Université
Sorbonne Nouvelle

Université Paris 8
Vincennes Saint-Denis

Université
Paris Nanterre

Université
Sorbonne Paris Nord

Affichée et publiée le 12 nov 24 Exécutoire le 12 nov 24